

6ème Grand Critérium Série B ***DIMANCHE 15 MARS 2020***

- 1° Le CTT Hamme-Mille 6V organise le dimanche 15 mars 2020, un Critérium B ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la FRBTT ou une autre fédération reconnue par l'ITTF.
- 2° Le Critérium se jouera suivant les statuts et règlements de la FRBTT sous le numéro *TRBBW05* et aura lieu au **Hall Omnisports de Grez-Doiceau (Chaussée de Wavre 99, 1390 Grez)**.
- 3° Il sera fait usage de **20 tables bleues** Cornilleau et de **balles plastiques blanches** Gewo. Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.
- 4° Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les Dames peuvent jouer en séries Messieurs.
- 5° Le droit d'inscription est de **6 € pour une série** et de **10 € pour deux séries** à payer une demi-heure avant le début de la série.
- 6° Vous inscrire : cliquez sur le lien **RESULTATS** du site : www.cpbbw.be ou via resultats.aftt.be **jusqu'au jeudi 12 mars 2020 à 24H00**.
En cas de problèmes : **Willems Béatrice** - GSM : 0473/54.64.87 - Email : beaswillems@gmail.com
Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !

7° L'horaire :

9h30 Messieurs D
10h30 Messieurs NC/E6
12h00 Messieurs C
13h30 Messieurs E
16h00 Messieurs B

**SHOP -
PING.BE**
Your Table Tennis Expert

Avec le soutien de la province du Brabant Wallon



Avec le soutien du SPW Infraspports



- 8° Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux sera renseignée sur la page du programme d'inscription.
- 9° Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
- 10° Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation. Directeur du tournoi : Jérôme Sobrie
- 11° *Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50 €.
Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25 €.
Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné par une amende de 10 € même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende.
Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.*



Petite restauration
toute la journée !

SHOP -
PING.BE
Your Table Tennis Expert

Avec le soutien de la province du Brabant Wallon



Avec le soutien du SPW Infrsports

